

L'écho des Chageoyeux



**Chagey
Genechier**

Juillet 2022

Le mot du maire



Nicolas Jouffray

Bonjour à toutes et à tous,

Nous voici déjà à mi-année et pour notre traditionnel bulletin municipal, j'ai le plaisir de vous informer des dernières évolutions de nos différentes actions.

Tout d'abord, concernant les projets importants, nous avons notre Schéma Directeur d'Assainissement, réalisé en collaboration avec la commune de Luze et le syndicat de la Luzine : le Cahier des Charges a été réalisé par Ingénierie 70 et la consultation a été lancée en début d'année. Le choix de l'entreprise qui réalisera le diagnostic va se faire dans les prochaines semaines et cette étude durera plusieurs mois.

Il y a également la rénovation de la salle des fêtes et de la maternelle : nous avons signé une convention avec le SIED70 pour nous accompagner dans la démarche et un pré-diagnostic devrait être réalisé dès cet été, avant de trouver un bureau d'étude pour nous aider à choisir le meilleur scénario de rénovation.

Quant aux projets plus modestes, la numérisation du cimetière a débuté en avril et le logiciel devrait être fonctionnel après l'été.

Comme prévu, Mme Maryne GABRIEL, archiviste du Centre de Gestion (CDG70), est venue au mois de juin pour trier, classer ou détruire toutes les archives de la Mairie. Un grand merci à Maryne qui nous a également formés pour que nous puissions poursuivre la bonne gestion des archives.



Notre secrétaire de mairie, Magaly Vincent avec l'archiviste, Maryne Gabriel

Enfin, le stade est toujours en cours de rénovation par le club de la Haute Lizaine et il y a encore quelques pierres à enlever avant de niveler le terrain et de semer l'herbe après l'été.

Pour l'entretien des rues, nous avons signé une convention avec l'association AIIS pour les deux axes principaux (Grande rue, rue de Couthenans et rue de Chalonnvillers) et nous avons également embauché Aurélien HORY, pour une durée de 3 mois, pour le reste du village, le cimetière et les petits travaux.



Notre employé communal par intérim, Aurélien Hory

Concernant les animations qui ont été organisées ces derniers mois, vous trouverez dans ce bulletin quelques photos et informations. Et nous espérons que la météo sera favorable le 6 août pour l'organisation de la "nuit des étoiles".

Le "petit marché" est en place depuis novembre 2021 avec une interruption hivernale. Le bilan est mitigé. Nous allons sûrement revoir cette organisation sur la base de ces quelques mois d'expérience (l'affluence, la disponibilité des artisans et des producteurs, les attentes des habitants, la difficulté d'organisation, ...).

Et nous avons un beau projet de création d'une épicerie participative au cœur de notre village.

Enfin, comme nous l'avions évoqué en 2021, vous trouverez joint à ce bulletin, un questionnaire sur l'éclairage public, à nous retourner avant la fin du mois d'août.

L'ensemble du conseil municipal vous souhaite un bel été et une bonne lecture.

Nicolas JOUFFRAY



Sommaire

Le mot du maire.....	2	Les choses importantes.....	10
Un peu d'histoire.....	3	... et qui fâchent.....	11
Le vie du village	4	Un peu d'écologie.....	12
et les projets.....	5	Le comité des fêtes.....	14
Notre école.....	6	Les associations-Tennis de table.....	15
Les commissions et groupes de travail.....	8	Infos pratiques.....	16

Inattendu...



Accueil amical de touristes hélvétiques.

Jeudi 26 mai, cinquante voyageurs en autobus, venus de la ville suisse de La-Chaux-de-Fonds ont choisi de prendre leur pause déjeuner à la salle Georges Brassens. Le but touristique de leur déplacement était la découverte de la forge-musée d'Etueffont. Chagey les a accueillis avec une petite surprise. Ils ont eu une explication historique illustrée sur la grande forge sidérurgique de Chagey avec ses trois siècles d'activité de 1586 à 1883. Ce sympathique groupe a apprécié et un don de 100 € a été versé en sus de la location, somme partagée entre le groupe de travail culture et l'école primaire.

Un grand merci à Claude Canard qui a assuré cette animation.

Un peu d'histoire

CHAGEY SE SOUVIENT D'ALFRED ENGEL

Alfred Engel naît le 17 mars 1848 à Dornach, il décède le 2 février 1913 à San Salvador dans le Var. Il descend d'une famille d'industriels mulhousiens. Il entre en 1870 aux établissements Dollfus Mieg et Cie et devient associé en 1874. Avec ses frères, il a opté pour la nationalité française en 1872.

En 1894, il a acheté à la Compagnie des Forges d'Audincourt le domaine forestier proche de Chagey. Il est lieutenant, puis capitaine, à la guerre de 1870-1871 dans la garde mobile du Haut-Rhin incorporée dans l'armée de l'Est de Bourbaki. Lors de travaux forestiers au bois de Nans, des corps de soldats de la bataille de janvier 1871 sont découverts. Il décide de leur donner une sépulture décente.

Il érige en 1897 le monument aux morts de Chagey. Il choisit pour le réaliser Antoine Gauthier pour le bronze, et le granitier Cathlin, de Servance, pour le monolithe et le socle en pierre. Il paie la totalité des frais, monument, inauguration, banquet, une somme équivalente à 240 000 € d'aujourd'hui. L'inauguration a eu lieu le dimanche 7 novembre 1897. La crypte sous le monument a accueilli six cercueils contenant les restes de vingt-sept Français, trois Allemands, d'un officier des mobiles et d'un officier de zouaves, tous anonymes. Alfred Engel a consacré une partie de sa fortune à doter Chagey, Héricourt, Bavilliers, Belfort, Mulhouse de patrimoine.

Claude Canard



En photo : Alfred Engel en commandant et en civil. Le monument en 1897



La vie du village ...



L'équipe municipale remercie chaleureusement **tous les bénévoles** de la commune qui œuvrent dans l'ombre et qui, régulièrement, effectuent un travail remarquable pour entretenir notre village et notre patrimoine.

Commémoration du 8 mai

Après une période de crise sanitaire limitant les rassemblements, la population a pu à nouveau être conviée à la **Cérémonie du 8 mai 1945** célébrant le 77^{ème} anniversaire de la **fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe**.

Ainsi, des enfants de l'école et des habitants du village se sont réunis autour de monsieur le Maire et de quelques membres du conseil municipal pour se rendre au **Monument aux Morts** afin de **rendre hommage aux soldats morts pour la France**.

Le discours solennel prononcé par Monsieur le Maire a été suivi de l'appel des morts, du dépôt de gerbe et d'une minute de silence observée par tous. Les enfants ont ensuite chanté la Marseillaise et ils sont allés au cimetière pour déposer des bouquets aux couleurs de la République sur les tombes des soldats, accompagnés des personnes présentes.

Claude Canard a également pris la parole pour rappeler l'historique de notre Monument aux Morts.

Ce **devoir de mémoire** effectué, tout le monde s'est dirigé à la salle Georges Brassens, où chacun a pu déguster le vin d'honneur offert par la municipalité. Les enfants, n'ont pas été oubliés et ils ont pu se régaler de jus de fruits et de bonbons.



Le petit marché de Chagey



Le 15 mai dernier, le petit marché de Chagey a fait son retour après une « trêve hivernale »...

Il est à nouveau en place **dans la cour de l'école tous les quinze jours** et a d'ores et déjà ses « habitués ». Toutefois, il semble avoir été un peu « délaissé » ces derniers temps.

Suite à un sondage plutôt favorable, ce marché a été mis en place par un groupe composé de membres du conseil municipal et d'habitants du village.

L'objectif premier est de proposer un service en offrant la possibilité de faire des achats **de produits locaux d'alimentation et d'artisanat**, mais aussi de créer du **lien social** et de permettre aux gens de **se rencontrer et d'instaurer des moments de convivialité**.

Ce projet a demandé beaucoup de temps et d'énergie et nous avons été très heureux de le voir aboutir.

Alors, oui, les commerçants les plus attendus (boucher, fromager, maraîcher) ne sont pas régulièrement présents, mais ils ont tous une activité professionnelle très gourmande en temps. Ils ne sont pas toujours disponibles le dimanche matin et de notre côté, nous devons nous adapter à cette situation...

Nous sommes un peu inquiets quant au maintien du marché dans la durée, mais il serait dommage qu'il disparaisse, n'est-ce pas ?

Alors, si vous voulez que votre petit marché du dimanche matin se poursuive, même avec ses petites imperfections,

ENEZ NOMBREUX !



... et les projets

Projet d'une épicerie participative

Une centaine d'épicerie participatives fleurissent et existent déjà en France. Visant à soutenir la production durable et locale, ce projet citoyen propose à chacun une alimentation saine, éthique, durable et au prix le plus juste.

L'idée de dynamiser le village, de créer du lien social et de soutenir les producteurs locaux vous plairait ? Une réunion publique aura lieu en septembre pour vous expliquer le fonctionnement de ce commerce que les adhérents gèrent eux-mêmes et qui propose des produits en circuit court.
Renseignements sur www.monepi.fr

La commission "Patrimoine" verra le jour début septembre...

Pour cela la municipalité recherche quelques bénévoles pour intégrer le groupe d'élus déjà formé.

Cela consistera à rénover, entretenir nos fontaines, église, temple, calvaire, diaichotte et autres.

Nous avons fixé une première rencontre le jeudi 8 septembre 2022 à 20H à la salle du conseil municipal de la mairie.

La gratifieria ou foire gratuite

Importé d'argentine, le mouvement des gratifierias propose à chacun de donner et/ou de prendre sans contrepartie. C'est un don d'objets, de petits électroménagers, d'ustensiles, de décorations propres et en bon état de fonctionnement, pour que cela serve à d'autres. Il n'est pas question de troc ou d'échange d'argent et c'est bien là le plus déstabilisant !

Au début de notre mandat, c'était une belle idée que nous n'avons pas pu mettre en place à cause de la covid 19. Finalement, lors du marché aux puces de Chagey le 5 juin, une table gratifieria a été installée avec 3 objets pour commencer et après des explications, la table s'est remplie et vidée par vagues. Depuis, cette table est installée pendant le petit marché de Chagey un dimanche sur deux de 9h00 à 12h00 dans la cour de l'école élémentaire.

Ce mouvement a besoin de vous pour qu'il continue de

fonctionner !

Il questionne chacun sur sa manière de consommer et c'est une étape à l'initiation d'une démarche de transition écologique, économique et sociale.



... à noter dans vos agendas :

samedi 6 août 2022

Nuit des étoiles

Nous avons dû l'annuler l'année dernière pour cause de (très) mauvais temps. Espérons que cette année les étoiles seront avec nous pour une soirée autour de l'astronomie. Venez au terrain de foot de Chagey observer les planètes et étoiles avec nos deux astronomes chageoyeux, Ludovic Lanfumey et Denis Grafion.

En attendant la nuit noire, mangez un pique-pique tiré du sac, faites de la musique, regardez un diaporama sur notre système solaire... Le comité des fêtes mettra une buvette à votre disposition et le groupe des jeunes vendra des crêpes !



samedi 29 octobre 2022

Sortie mycologique grand public à Chagey.

Guide : Bernard Binetruy



Repas des aînés...



Notre école

Jardins pédagogiques

Les jardins des écoles ont dû « affronter » la canicule du mois de juin, contrairement aux fortes pluies de l'an passé ! Il a fallu arroser chaque jour les plantations de fleurs, pour le plus grand plaisir de nos petits élèves ; second plaisir à chaque récréation : manger les fraises !



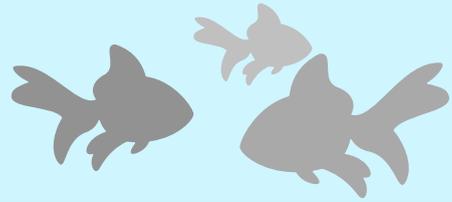
Comme des poissons dans l'eau !

Les 17 élèves de la classe élémentaire ont bénéficié, comme l'an dernier, de 16 séances d'apprentissage de la natation au bassin d'Héricourt.

Le transport était organisé par la CCPH et l'enseignante était accompagnée d'un parent bénévole, afin d'encadrer les enfants dans les vestiaires.

Le bilan est très positif : le groupe des nageurs a réalisé de nombreux progrès et les enfants moins à l'aise dans l'eau ont gagné en confiance car le bassin est peu profond.

Cette activité a été très appréciée par nos petits élèves, notamment mi-juin, lors des journées caniculaires !



Sortie scolaire à Besançon

Après deux années de sorties scolaires annulées pour cause de Covid, tous les élèves de l'école, accompagnés de l'équipe éducative et d'une dizaine de parents, se sont rendus à Besançon mardi 31 mai.

Par cette belle journée à la météo idéale, et dans une ambiance conviviale, les enfants ont été enchantés de découvrir la ville.

Au programme : croisière sur le Doubs à bord du bateau LE VAUBAN, visite bisontine en petit train, puis découverte de la CITADELLE après un pique-nique sur l'herbe très apprécié !

Rentrée 2022

Pour la rentrée du 1^{er} septembre 2022, nous accueillerons 6 nouveaux enfants en classe maternelle et l'équipe éducative restera la même : Odile Michoux, enseignante, Brigitte Richard, ATSEM et Sandrine Lanfumey, AESH (accompagnante d'élève en situation de handicap.)

En classe élémentaire, Marie Scheurer nous quitte pour d'autres horizons ; elle part vivre aux Etats-Unis ! Elodie Bouget, quant à elle, qui était partie enseigner en Martinique pour deux ans, a à nouveau obtenu le poste d'enseignante à Chagey !

Avec 22 élèves en maternelle (PS-MS-GS) et 17 en élémentaire (CP-CE1-CE2), les effectifs de notre petite école restent stables. Les élèves de CM seront scolarisés au groupe Poirey à Héricourt, comme les années précédentes.



Maîtresse Scheurer s'en va....



...et Maîtresse Bouget revient !



■ ■ ■

La fête de l'école est de retour !

Voici deux ans que la fête de l'école n'avait pu être organisée en raison des conditions sanitaires. C'est donc, pour le plus grand plaisir de tous, que les élèves ont pu tout d'abord présenter un spectacle de chants et de danses à leurs parents.

Puis, après un apéritif offert par la coopérative scolaire, l'équipe éducative ainsi que les parents d'élèves avaient organisé une kermesse d'antan : stands de pêche aux canards, jeux en bois, casse-boîtes, tirs aux buts, maquillage, ...

C'est donc dans une ambiance très conviviale que les enfants ont pu participer aux jeux proposés et gagner de magnifiques lots ! (bracelets, pistolets à eau, arcs, hélicoptères ...)

Un grand merci à tous les parents qui ont contribué, par leur investissement, à ce que cette journée soit une belle réussite ! (restauration, confection de jeux, installation, tenue des stands, ...)



... et aussi



Journée découverte de la pêche organisée pour les enfants de l'école le 30 avril par l'association de la pêche de Chagey et la Fédération Nationale de Pêche



Les commissions et groupes de travail

CCAS

La Fête des Mères



Cette année, le **CCAS** a décidé de mettre les jeunes mamans à l'honneur, comme cela avait déjà été fait quelques années auparavant...

C'est ainsi, que dans la matinée du 29 mai dernier :

Marie RENAT, maman d'**Auguste**, né le 23/03/2021,

Laurédane QUIRONI, maman de **Mylianne**, née le 17 /09/2021,

Julie BELTRAN, maman de **Nolan**, né le 14/10/2021,

Valentine PAREIRA DA SILVA, maman d'**Hamza**, né le 17/01/2022,

Pauline REMY, maman de **Mila**, née le 20/01/2022,

ont eu la surprise et la joie de recevoir un joli bouquet de fleurs, apporté à leur domicile par des membres du CCAS.

TOUTES NOS FELICITATIONS ET TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR EN FAMILLE !

Groupe de jeunes

- **Projet fresque** sur la façade en face de l'école maternelle des vestiaires du stade de football : la couleur est arrivée avec le printemps !



- **Projet aménagement**

Nos jeunes se sont attaqués à la décoration des murs pour une future utilisation de l'ancien bureau de poste.



- **Vente de crêpes** lors du marché aux puces organisé par le comité des fêtes de Chagey.



Groupe de travail *Activités culturelles*

Cinq manifestations culturelles ont été organisées depuis le début de l'année 2022 en collaboration avec le comité des fêtes...



Les musicien.ne.s

Le 13 février, l'**Ensemble de musique de chambre** de l'école de musique du Pays d'Héricourt dans lequel la Chageoyeuse Géraldine Silvant joue de la clarinette et de l'accordéon, nous a régales avec un répertoire de musiques populaires du monde arrangées par William Grosjean. En deuxième partie, nous avons écouté des morceaux de jazz chantés par **Sophie Bolle-Redat** accompagnée au piano par William Grosjean. Encore un régal !



Sophie Bolle-Redat

Le 6 mars lors de la **3ème Rencontre du dimanche**, nous avons évoqué le printemps en chantant Brel, Fugain, Aufray... accompagnés à la guitare par Jean-Michel Ringenbach et à l'accordéon par Géraldine Silvant. Entre les chansons, nous avons écouté des textes et poèmes célébrant la nature qui se réveille (Giono, Hugo, Prévert, etc).

Dans l'église de Chagey :

Le 9 avril l'**Harmonie de Belverne, Moffans et Vacheresse** est venue à Chagey donner son premier concert après la "pause covid". Avec un choix de morceaux connus du public pour la plupart (musiques de films, par exemple) et entraînants, les musiciens nous ont offert une soirée vraiment joyeuse !

Dans les bois de Chagey :



Bernard Binetruy (5ème à partir de la gauche), s'apprête à emmener un groupe d'amoureux de la nature pour une balade pédagogique dans les bois de Chagey

Le 23 avril Bernard Binetruy, retraité de l'ONF, a accompagné un groupe d'une vingtaine de personnes dans la forêt pour **une balade pédagogique**. Bernard a partagé avec nous ses vastes connaissances sur la flore et la faune et la gestion de nos bois.



L'harmonie de Belverne, Moffans et Vacheresse avec son chef, Jean-Pierre Caron, au premier rang à droite

Dans la 3ème salle de classe :

Le 21 mai c'est en comité restreint que William Grosjean, professeur de musique et compositeur, a proposé une "**causerie**" intitulée "**Petits jeux d'écoute**". Et nous avons écouté, très attentivement, des morceaux de musique arrangés de manières différentes selon les compositeurs (Bartok, Bach...) en partant de mélodies simples, parfois issues de musiques populaires. Mais William nous a également épatés avec de nombreuses anecdotes amusantes au sujet des compositeurs. Ce fut une soirée très intéressante et conviviale.



William Grosjean en pleine causerie "Petits jeux d'écoute"

Surveillez PanneauPocket et les panneaux d'affichage pour connaître les dates et les thèmes de nos futures manifestations...



Les choses importantes ...

L'éclairage public

A certaines heures de la nuit, l'activité humaine dans les rues est très réduite voire inexistante. L'éclairage peut donc être considéré comme inutile.

L'extinction de l'éclairage public s'articule sur plusieurs axes tels que la protection de l'environnement et de la biodiversité, la diminution de la pollution lumineuse et la réduction de la consommation d'énergie.

Après une année d'extinction de l'éclairage public dans notre commune entre 23h à 5h du matin, nous souhaiterions avoir votre ressenti.

Pour ce faire, nous vous invitons à répondre et à nous retourner le questionnaire inséré dans ce bulletin municipal.



Projet ZAE (Zone d'Activité Economique) de Luze et Champey

La salle des fêtes accueillait mercredi 22 juin à 20h le collectif « Stop ZAE Nord Franche Comté » pour des échanges autour de différents stands d'information.

Ce collectif rassemble l'association Sauvegarde du Vivant du Pays d'Héricourt (SVP Héricourt), des habitants des villages impactés, les exploitants agricoles de **Luze, Chagey, Echenans** et des acteurs locaux du tourisme à **Luze**.

Plus d'une centaine de personnes ont répondu à l'invitation déposée dans les boîtes aux lettres. Après une brève introduction de Jean-Claude Sagot, adhérent du collectif, les personnes ont été invitées à parcourir les différents stands écologie, ruralité, tourisme, agriculture....

Le premier projet prévoit une zone de 20 hectares sur des terrains de Luze surplombant la commune de Chagey en direction de Couthenans. Un deuxième projet s'étendrait sur la forêt de Champey.

Beaucoup d'explications sur les enjeux, les conséquences de ces projets en terme de destruction de forêt, de biodiversité, d'intensification du trafic routier, de nuisances sonores ainsi qu'une animation aérienne montrant l'avant et l'après travaux. Un exemple donné par un agriculteur, 101 hectares forestiers ou agricoles ont été consommés par la CCPH entre 2009 et 2020.

Le collectif met aussi en avant que des alternatives existent dans le Pôle Métropolitain du Nord Franche Comté. Ainsi, plus de 600 hectares seraient disponibles sur ce territoire avec 18 zones de plus de 10 hectares.

La demande essentielle adressée aux élus de la Communauté des communes par ce collectif est axée sur la transparence et la possibilité d'échanges sur les vrais enjeux de ces projets qui sont inquiétants pour beaucoup de citoyens (la pétition initiée par le collectif a recueilli 20700 signataires dont près de 3000 dans la CCPH). Le collectif entend bien peser dans l'enquête publique prévue par le code de l'environnement, une procédure qui permet à toutes les parties prenantes d'être entendues.

La soirée s'est terminée par un pot de l'amitié qui a encore permis de nombreux échanges. A suivre ...



A propos du cimetière ...

Dans le cadre d'un **programme de restructuration du cimetière**, la commune a fait appel au cabinet **Ad Vitam** pour l'accompagner dans ses démarches.

Le cabinet a tout d'abord réalisé un audit de situation du cimetière, qui a permis de mieux recenser les points à traiter, tant au niveau administratif, géographique que sécuritaire. Le résultat de cette analyse fait état d'une saturation évidente du site, de l'abandon et de la dangerosité de certaines tombes, ce qui nous a confortés dans l'idée que des actions étaient nécessaires.

Cette réhabilitation se déroule suivant différentes étapes :

- un **recensement complet du site** qui sera suivi de la **création d'archives numérisées** des défunts inhumés et des droits afférents
- une **procédure de reprise des tombes** qui permettra de répondre à un important besoin en place.

Le coût de ce programme est de **17.400,00 € TTC**. Les travaux de relevage seront chiffrés dans 4 ans en fonction de la réalité des tombes abandonnées.

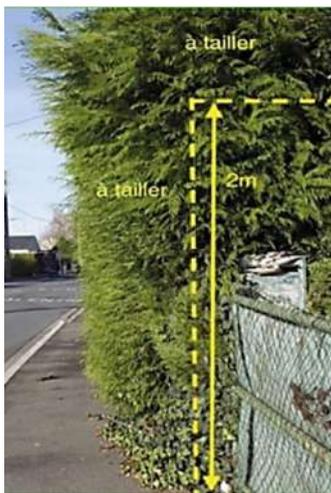


... et qui fâchent

Dégradations à la station d'épuration de la Luzine

- Une surchauffe provoquée par un amas de lingettes a entraîné un problème électrique sur le premier circuit. (**Rappel, même biodégradables, les lingettes ne se jettent pas dans les toilettes car elles obstruent la station d'épuration**).
Le circuit est actuellement en réparation, heureusement il y a un circuit secondaire.
- Le second problème concerne la pompe qui brasse les boues dans le décanteur. Il y a une aspiration des boues qui sont au fond et qui sont renvoyées sur la partie haute.
Des pavés ont été lancés dans le puits et ont détruit l'hélice qui doit être entièrement démontée pour être réparée.

Le coût global pour toutes ces réparations est estimé entre 5000 et 6000 € pour le syndicat de la Luzine (Luze-Chagey).



Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire) qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.

Merci de respecter cette règle pour le bien-être et la sécurité de tous !

Elagage et entretien des haies en bordure des voies publiques

En cette saison estivale, arbres et arbustes ont bien poussé et les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité.

Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

Le maire peut le cas échéant contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.



STOP au vandalisme

Notre commune a été victime de vandalisme: tags sur les vestiaires de football, jets d'œufs sur le bâtiment de la mairie, jardinières et pots de fleurs de particuliers jetés et cassés sur la voirie, pneus de voiture crevés Ces faits sont intolérables.

Nous conseillons vivement aux personnes touchées de porter plainte auprès de la gendarmerie.



Un peu d'écologie

**QUAND NOS DECHETS ORGANIQUES REPRESENTENT
30% DE NOS POUBELLES**

il devient indispensable de valoriser

LES TRESORS DE NOS JARDINS

pour éviter le transport, l'enfouissement ou l'incinération



L'exemple nous vient de la nature

Depuis la nuit des temps, les feuilles tombent, les animaux défèquent, les arbres meurent. Le sol de nos forêts n'est pourtant pas recouvert de déchets organiques. La couverture d'humus ne fait généralement pas plus de 20 cm.

Quand de la matière tombe au sol, c'est une véritable armée de micro-organismes qui se met au travail.

En quelques années ou quelques mois, cette matière est revalorisée et remise à disposition des végétaux.

La forêt ne connaît pas le concept d'immondices.

QUE PEUT-ON METTRE DANS LE COMPOST :

Epluchures et déchets de légumes et de fruits

Herbe de tonte

Fleurs fanées (non malades)

Tailles de haies

Fruits et légumes abimés

Marc, filtres à café

Coquilles d'œufs écrasées

Essuie-tout, serviettes en papier

Plantes d'intérieur (non malades)

LE PAILLAGE

Le paillage consiste à recouvrir le sol avec des matières végétales. Il suffit à nourrir la plupart des plantes du jardin.

Le paillage, en augmentant le taux d'humus, améliore la structure du sol, la rendant plus souple, plus aérée et plus facile à travailler. En favorisant la vie microbienne du sol, il contribue à rendre les éléments nutritifs assimilables par les plantes.

Le paillage peut être déposé sur le sol du potager, au pieds des jeunes arbres, arbustes et des haies, ou encore dans les plantes en pots et les jardinières.

Il permet ainsi de limiter les arrosages, les écarts de température, l'érosion, le tassement du sol, les attaques de certains ravageurs, en abritant leurs prédateurs et enfin des salissures (légumes, fraises).



LE COMPOST

Le compost permet de recycler vos déchets alimentaires et les réduire tout en faisant profiter vos plantes d'un apport de matière organique.

Pour faire un bon compost, il faut mélanger :

des **MATIERES BRUNES :**

feuilles mortes, brindilles sèches, branches broyées, copeaux de bois, sciure, écorces, paille, carton...

et des **MATIERES VERTES :**

déchets de cuisine, de jardin et herbes de tonte
en alternant les couches.





AGIR POUR LA BIODIVERSITE

La taille des haies et l'élagage des arbres se pratiquent avant la montée de la sève en hiver, idéalement en novembre ou en décembre. C'est pourquoi la L.P.O (Ligue Protectrice des Oiseaux) recommande de ne plus tailler les haies ni élaguer les arbres entre fin mars et fin juillet afin que les oiseaux puissent nidifier en paix .

MOINS TONDRE POUR MIEUX TONDRE

Réduire la fréquence de tonte permet de rendre le terrain moins vulnérable aux sécheresses prolongées et plus favorable à la biodiversité.

La pelouse abrite une grande quantité d'espèces sauvages (faune, flore).

Laissez une place aux insectes pollinisateurs sauvages qui assurent une partie de notre alimentation.

Ils se déclinent en de nombreuses espèces : **les hyménoptères** (abeilles sauvages, guêpes, bourdons, fourmis...), **les lépidoptères** (papillons), **les coléoptères** (coccinelles, scarabées...), **les diptères** (mouches, syrphes..).

Ces ouvriers agricoles discrets sont des auxiliaires indispensables qui assurent avec les abeilles domestiques, la pollinisation de plus de 75% des espèces végétales cultivées au monde.

Au printemps, prenez soin de tous ces insectes et évitez de tondre trop tôt pour leur permettre de se nourrir de toutes ces jolies fleurs qui poussent dans votre gazon.

Laissez des tas de feuilles pour héberger les hérissons, et des buissons hirsutes pour accueillir toute la petite faune utile au jardin.

Le climat change ... POURQUOI PAS VOUS ?



VOUS POUVEZ NOURRIR LES ANIMAUX FAMILIERS,
chats , chiens, poules ,

avec des déchets de cuisine ou de jardin, avec des restes carnés, des produits laitiers, du pain, des épluchures..

Ceci diminue la quantité de déchets organiques à traiter et limite ou évite l'achat de nourriture du commerce.



JETER SES DECHETS DANS UN MILIEU NATUREL N'EST PAS SANS CONSEQUENCE

En effet, cela peut modifier ce milieu par un apport massif d'azote et vous risquez d'introduire des espèces invasives.

Enfin, c'est une histoire de civisme ! Pour information, les déchets végétaux sont assimilés à des déchets classiques. L'amende peut aller jusqu'à 450 euros et 1500 euros si les déchets sont transportés dans un véhicule.



Le comité des fêtes et ...



Le mot du président

La vie associative reprend petit à petit après 2 années de pandémie ... et nos rendez-vous habituels sont enfin de retour ! Une foule nombreuse a participé à notre traditionnel carnaval sous un soleil radieux sur le thème des animaux de la savane. Petits et grands ont parcouru les rues du village accompagnés par la fanfare de Voujeaucourt. Le réchauffement climatique est d'ailleurs bien présent à Chagey quand on voit une girafe et un zèbre au pied d'un baobab déambuler sur un char ! (Ces 2 spécimens sont d'ailleurs en retraite bien méritée au centre socio-culturel du Mont et des Barres à Belfort.) Quant au marché aux puces, le temps compliqué a rebuté certains exposants mais les fidèles étaient au rendez-vous et les éclaircies ont permis à de nombreux visiteurs de flâner et chiner à travers les stands. N'oubliez pas les prochaines manifestations comme la matinée nettoyage, le rendez-vous des talents créatifs, Faites des jeux ou encore la soirée Beaujolais, le Saint-Nicolas et le Téléthon. Et nous allons continuer à vous enchanter avec les Rencontres du dimanche et autres manifestations culturelles.

Michaël Goguillon

Randonnée du 22 mai 2022 à la Planche des Belles Filles

Eh bien nous l'avons faite finalement cette marche de printemps du Comité des Fêtes ! Prévues le 3 avril, annulées pour cause de chutes de neige, reportées au 22 mai avec menace de pluie, elle a eu lieu quand même. Dix-sept participants étaient inscrits mais quatorze étaient présents au départ (covid et gastro ont eu raison de trois d'entre eux).

Deux gouttes de pluie mais du soleil tout au long de la journée. Les muscles endoloris de quelques uns en montée et les genoux fragilisés pour d'autres dans la descente n'ont pas entamé l'ardeur du groupe. Après trois heures de grimpe (600 mètres de dénivelé depuis Auxelles-Haut) nous atteignons le sommet de la Planche des Belles Filles vers 12h 30 en passant par le col du Querty et la "Roche Fendue". Déguster l'apéritif monté à dos d'hommes avec pour décor les ballons ensoleillés sur 360°, c'est le "pied" ! (les nôtres sont encore un peu chauds et ampoulés !)

Le casse-croûte nous attend au restaurant de la Planche mais les sandwiches commandés ne sont pas au rendez-vous. Saucisses, frites, salade, tarte aux myrtilles les remplacent agréablement. Un café et nous voilà repartis. Un petit effort encore et nous commençons la descente sur Auxelles par la versant haut-saônois. Une petite pause vers la "Vierge des deux Auxelles" pour admirer le vaste panorama (Belfort et ses environs). Une belle balade se termine. Un petit bémol cependant : les Alpes sont restées cachées dans les nuages toute la journée. Comme de coutume, la soirée se termine sous le préau de l'école autour d'un barbecue ("tiré du sac") avec Jean-Claude notre maître queux aux manettes. 22 000 pas sur la journée... Promis la prochaine marche sera plus facile !



Devant la "Roche fendue"

Jean-Michel Ringenbach



... les associations

- **Le Comité des Fêtes** : Président : M. Michaël GOGUILLON Tél : 06.98.98.19.73
- **Le Club de la Diaichotte** : Président : M. Jean-Claude SAINSIMON Tél : 09.65.21.66.60
- **L'association Féminine** : Présidente : Mme Brigitte CASTOR Tél : 06.10.69.10.57
- **La société de Pêche** : Président : M. Michel FERRY Tél : 03.39.02.25.81
- **La société de Chasse** : Président : M. Sylvain BELTRAN Tél : 06.64.36.75.08
- **L'ACO Vélo** : Président : M. Eric RAYOT Tél : 03.84.46.35.55
- **L'ACO Danse** : Président : M. Guy REBERT Tél : 03.84.46.07.83
- **L'ACO Tennis de table** : Président : M. Jean-Pierre GILLET Tél : 03.84.46.28.96
- **L'Entente Sportive de la Haute Lizaine** : Président : M. Pascal MONNIER Tél : 03.84.46.22.23
- **L'association Saint Martin** : Président : M. Hervé DESFOSSEZ Tél : 03.84.46.33.93
- **Fit'Form Pilates** : Présidente : Mme Anne-Marie BOUCHÉ Tél : 06.99.41.11.42

ACO TENNIS DE TABLE DE CHAGEY

L'Association ACO Tennis de Table a été créée le 18 avril 1990 en qualité de *section de l'ACO* (Association Chagey Omnisports) qui elle, a été fondée le 24 septembre 1980.

Son Président est, depuis 1990, Jean-Pierre GILLET.

Le bureau actuel se compose ainsi :

Président : Jean-Pierre GILLET, Trésorière : Mélanie GOGUILLON,

Secrétaire : Marie GILLET,

Commissaires aux comptes : Jean-Marc MUTTON, Elisabeth MESSELOT.

Le club de tennis de table accueille les jeunes à partir du CM 2 (environ 10 ans) ainsi que les adultes *pour de l'initiation uniquement car il n'y a pas de compétitions* :

- le lundi de 18 h00 à 20 h 00

- le mercredi de 18 h à 19 h 45.

L'assemblée générale du club se déroule en général courant janvier et le club organise un tournoi annuel courant mars. L'année se clôture normalement en juin par un barbecue. Tous les adhérents sont invités à participer à ces rendez-vous.

Toutes ces manifestations se déroulent dans une ambiance très conviviale, chaque adhérent pouvant venir à son gré aux séances de tennis de table.

Le club reçoit une subvention de la Mairie par l'intermédiaire de l'ACO . Il participe à certaines manifestations organisées par le Comité des fêtes par exemple le vide-greniers et le Téléthon.

Pour l'année 2021/2022, il compte 24 adhérents dont 5 adolescents.

La cotisation pour l'année est de 10 € pour les scolaires et 20 € pour les adultes.

Il est important de souligner l'action et la gentillesse de la boulangerie SARRE de CHAGEY qui a sponsorisé le club par le financement de tee-shirts et de vestes.



Aux présidents des associations.

Si vous souhaitez parler de votre association dans les prochains bulletins, vous pouvez nous contacter par mail : echanges.mairie.chagey@free.fr ou sur le cahier des groupes de travail au secrétariat de mairie.



Les infos pratiques

Horaires du secrétariat de mairie

LUNDI _____ 9h – 12h30
MARDI _____ 9h – 12h30 / 13h – 16h
MERCREDI _____ 9h – 12h30 / 13h – 16h
JEUDI _____ 9h – 12h30 / 13h – 16h
VENDREDI _____ 9h – 12h

Horaires des permanences avec les élus

MARDI _____ 13h30 – 15h30 Nicolas JOUFFRAY
MERCREDI _____ 16h – 19h Maire et adjoints
JEUDI _____ 13h30 – 15h30 Nicolas JOUFFRAY

Tél mairie : 03 84 56 80 16

Mail : mairie.chagey@wanadoo.fr

ATTENTION ! Le secrétariat sera fermé du 22 août au 9 septembre inclus

Voir aussi :

- mail avec les élus : echanges.mairie.chagey@free.fr
- l'application mobile : www.panneaupocket.com
- site internet : www.chagey.fr
- facebook : **Mairie de Chagey et Genechier**

Permanences numériques à HERICOURT

Pour effectuer des démarches administratives ou pour utiliser les outils numériques :

- ADCH (Agir pour Développer les Compétences Humaines)
4, faubourg de Montbéliard – tél : 03 84 46 89 90
mardi matin : 8h30 – 12h
- Point d'accueil numérique CAF
5, rue du 11 novembre – tél : 09 69 37 32 30
du mardi au vendredi : 9h – 12h / 14h – 18h
et samedi : 9h – 12h / 14h – 17h

NUMEROS UTILES

Assistantes maternelles - Marie-Odile VITTE : 07 60 39 71 26
Cécile DOENLEN : 06 65 26 09 36
Gabrielle PIGUET : 06 21 73 24 00

Transport à la demande et Navettes Hôpital Trévenans - HERIVA
réservations : 0 810 070 400

Animaux sauvages blessés - ATHENAS
366 chemin du Montceau 39570 L'ETOILE : 03 84 24 66 05

Maison de l'Enfant de la Communauté des Communes du Pays d'Héricourt : 03 84 36 60 65

NUMEROS D'URGENCE

SYNDICAT des EAUX Champagne **03 84 23 17 92** Service astreinte **07 77 82 92 43**

En cas de dysfonctionnement des numéros d'appels d'urgence (15 - 17 - 18), voici les numéros d'urgence à dix chiffres :

15 SAMU 03 81 66 85 14 ou 03 81 21 40 00 ou 06 36 08 62 43.

17 Police 03 84.36 64 22 ou 06 34 44 38 72

18 Pompiers 03 84 77 18 12 ou 06 07 41 59 91

Médecins de garde 3966

Pharmacie de garde 3237

Appel d'urgence européenne 112

Enfance maltraitée 119

Violences conjugales 3919

Appel d'urgence Sourds et Malentendants 114

Centre antipoison Nancy 03 83 22 50 50

